

**Direction des Affaires Juridiques
et des Assemblées**
@ *Communication*

**Direction des Ressources Humaines
G-041-2010
Date : 12 février 2010**

**Objet : Campagne de recrutement des personnels saisonniers pour l'été 2010 à la
Mairie de Toulouse et au Grand Toulouse**

Comme tous les ans, la Ville de Toulouse et la Communauté Urbaine du Grand Toulouse vont accueillir des saisonniers pendant l'été pour assurer la continuité de leurs services.

La direction des ressources humaines est chargée d'assurer la gestion de cette campagne de recrutement qui vient d'être lancée.

Compte tenu du nombre important de candidatures reçues chaque année et du faible nombre de postes, toutes les candidatures ne pourront pas être satisfaites. Ainsi, pour satisfaire le plus grand nombre de candidats, la durée des contrats sera limitée à un mois par candidat, et les candidatures d'agents ayant déjà travaillé 2 années consécutives pour la Ville ou le Grand Toulouse ne seront pas admises.

Les candidatures sont à adresser avant le **31 mars 2010** à la Direction des ressources humaines et doivent comporter les éléments suivants :

- ✓ Un Curriculum Vitae qui précise la date de naissance, le niveau de diplôme, la détention ou non du permis, ainsi que les expériences antérieures notamment dans les services de la Ville ou du Grand Toulouse.
- ✓ Une lettre de motivation qui précise les disponibilités du candidat entre le mois de mai et le mois de septembre 2010, son statut (étudiant, demandeur d'emploi...).

Les candidatures sont à adresser soit sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : saisonniers.DRH@mairie-toulouse.fr, soit par courrier à l'adresse :

Direction des ressources humaines
Saisonniers été 2010
32 rue Valade – 31 000 Toulouse

Il est souhaitable que l'ensemble de ces règles soit respecté, notamment quant au délai de transmission, pour permettre à la DRH de procéder dans de bonnes conditions à l'affectation des candidats.

Le Directeur Général des Services
Signé : Philippe MAHE